
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL

OFFICE DEPARTEMENTAL DE L'EAU
EXTRAITS DES DELIBERATIONS

PUBLICATION EN APPLICATION DU DECRET n°95-710 DU 9 MAI 1955

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MAI 2021

N°C.A.40-21 – AFFECTATION DU RESULTAT 2020

05

N°C.A.41-21 – ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

07

N°C.A.42-21 – LANCEMENT DE L'APPEL A PROJET POUR LA MISE EN PLACE DE MOUILLAGES ECOLOGIQUE POUR LES SOCIO-PROFESSIONNELS

83

N°C.A.43-21 – LANCEMENT D'UN MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR L'ELABORATION DU 4ème PLAN PLURIANNUEL D'INTERVENTION DE L'ODE

85

N°C.A.44-21 – LANCEMENT DE MARCHÉ POUR L'ETUDE STRATEGIQUE D'ADAPTATION DE L'ODE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

87

N°C.A.45-21 – PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE L'EAU ET LA DEAL POUR LE PROGRAMME D'ACTIONS D'INTERÊT COMMUN (PAIC)

89

N°C.A.46-21 – CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2021-2023 ENTRE LE PARC NATUREL MARIN DE MARTINIQUE ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS D'INTERET COMMUN (PAIC) 2021

91

N°C.A.47-21 – CONVENTION 2021 -2023 ENTRE L'OFFICE DE L'EAU GUADELOUPE (OE 971) ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE 972)

96

N°C.A.48-21 – CONVENTION 2021-2023 ENTRE L'ASSOCIATION ASSOMER ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021

85

N°C.A.49-21 – AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2023 ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE (CACEM) POUR LE COMPTE DU CONTRAT DE LA GRANDE BAIE MARTINIQUE ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021

97

N°C.A.50-21 – CONVENTION 2021-2023 ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE (CAP NORD) POUR LE COMPTE DU CONTRAT RIVIERE DU GALION ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021

99

N°C.A.51-21 – CONVENTION 2021-2023 ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE (CAP NORD) POUR LE COMPTE DU CONTRAT RIVIERE DU GALION ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021

101

N°C.A.52-21 – AVENANT N° 6 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2017-2022 ENTRE LE PARC NATUREL REGIONAL (PNRM), L'OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021 DU PNRM

103

N°C.A.53-21 – CONTRACTUALISATION D'UN PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE L'EAU ET LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT

105

N°C.A.54-21 – CONVENTION ENTRE L'ODE ET LE BRGM POUR L'ETUDE DE « MODELISATION DES FLUX DE POLLUTION DANS LA BAIE DE FORT -DE-FRANCE »

107

N°C.A.55-21 – VOTE DU PROJET DE CO-FINANCEMENT DE LA THESE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES « L'EAU ENTRE LIENS ET RUPTURES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES DANS LES CARAÏBES : LE CAS DE LA GESTION DE L'EAU EN MARTINIQUE »

109

N°C.A.56-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A CAP NORD DANS LE CADRE DE LA MISE A NIVEAU DE L'AUTOSURVEILLANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUPERIEUR OU EGAL A 2000 EH ET SUIVI DES MILIEUX DES RECEPTEURS

111

N°C.A.57-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A EPLEFPA DU ROBERT DANS LE CADRE DU PROJET « BIOVISIOECO »

113

N°C.A.58-21 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A OZANAM DANS LE CADRE DU DEMANTELEMENT ET REMPLACEMENT DE LA STEP DE LA RESIDENCE « CHAPELLE » PAR UN FILTRE PLANTE

115

N°C.A.59-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°09-012 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR L'EXTENSION DE LA STEP DE GROS-RAISIN A SAINTE-LUCE TRANCHE 2

117

N°C.A.60-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°022-07-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DE 6 SITES DE L'ESPACE SUD

119

N°C.A.61-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°005-01-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR LA REHABILITATION DE LA STEP DES ANSES D'ARLET

121

N°C.A.62-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°09-010 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE POUR LA REHABILITATION DE 9 POSTES DE REFOULEMENT

123

N°C.A.63-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°039-10-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE POUR MISE EN PLACE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU QUARTIER CANAL A DUCOS

125

N°C.A.64-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°046-12-2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR L'ETUDE PREALABLE A LA RESTAURATION, L'AMENAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU COURS D'EAU SUR LA COMMUNE DE RIVIERE-PILOTE

127

N°C.A.65-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION
N°045-1 2-2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR LA
RESTAURATION DES COURS D'EAU ET DE MANGROVE SUR LA
COMMUNE DE DUCOS

129

N°C.A.66-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION
N°037-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA
REHABILITATION DES RESERVOIRS D'EAU POTABLE : TRANCHE 2

131

N°C.A.67-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION
N°043-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA
REHABILITATION DE LA STEP DU LORRAIN

133

N°C.A.68-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION
N°050-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LES
TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE MODERNISATION DES
OUVRAGES DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

135

N°C.A.69-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION
N°035-12-2016 PORTANT ATTRIBUTION A E COMPAGNIE POUR
LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE DESHYDRATATION DES
BOUES D'ASSAINISSEMENT DANS LE SUD DE LA MARTINIQUE

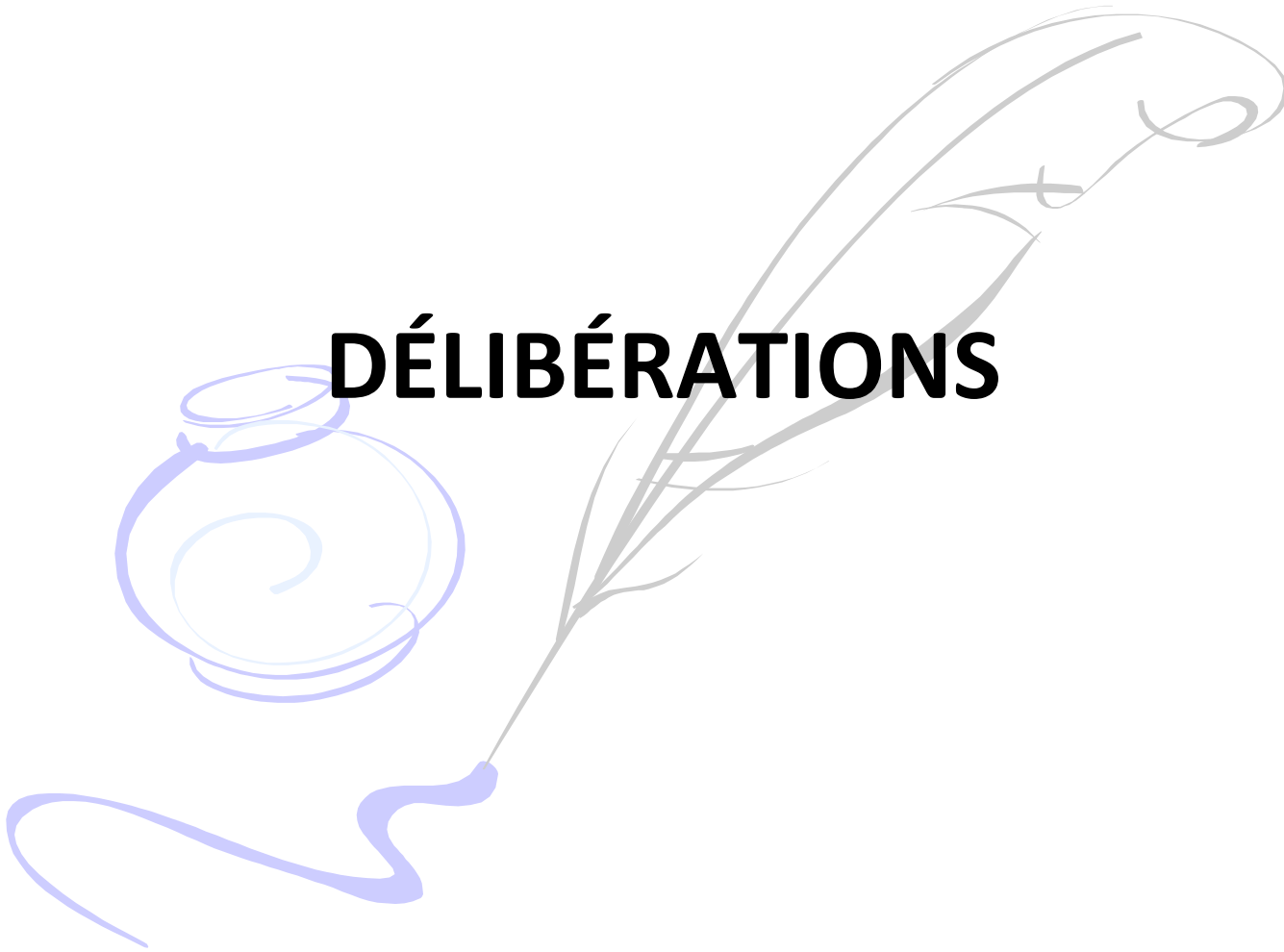
137

N°C.A.70-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION
N°041-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI POUR
L'AUTOMATISATION DU RESEAU SOUS VIDE DE LA VILLE DE
FORT-DE-FRANCE : TRANCHE 3

139

N°C.A.71-21 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION
N°038-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI POUR LE
RENOUVELLEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU
POTABLE QUARTIER RIVIERE L'OR ET L'ALIMENTATION A PARTIR
DU RESERVOIR DE RODA TE DE LA VILLE DE FORT -DE-FRANCE :
TRANCHE 2

141



DÉLIBÉRATIONS



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 28-05-2021/040

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire articles R.213-59 à R213-71, R213-77, D213-72 à D213-76,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **Vu** la délibération n° CA084-16 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'intervention et la délibération n° CA25-06-2018/216 adoptant les conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **Vu** le budget primitif, le budget supplémentaire et la DM n°1 de l'exercice 2020,
- **VU** le compte de gestion 2020 établi par le payeur territorial,
- **VU** la délibération n° CA 23-04-2021/018 adoptant le Compte Administratif 2020 de l'office,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'affectation de la totalité du résultat de fonctionnement 2020 à cette même section, soit un montant de 20 385 477.29 €, ainsi qu'il suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A - Résultat de l'exercice	5 962 735.66 €
B - Résultats antérieurs reportés	14 422 741.63 €
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	20 385 477.29 €
D - Solde d'exécution d'investissement D 001 (excédent de financement)	16 744 127.48 €
<u>E – Solde des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement	-9 800 832.22 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT F = D+E	6 943 295.26 €
AFFECTATION	20 385 477.29 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
2) Report en fonctionnement R 002	20 385 477.29€

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 28-05-2021/041

Date de publication : 1 JUIL. 2021

Objet : ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L.213-13 à L.213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire articles R.213-59 à R.213-71, R.213-77, D.213-72 à D.213-76,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **Vu** la délibération n° CA084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention et la délibération n° CA25-06-2018/216 adoptant les conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **Vu** le budget primitif pour l'exercice 2021,
- **VU** les délibérations n° CA 23-04-2021/018 et CA 28-05-2021/040 adoptant le Compte Administratif 2020 de l'office et l'affectation du résultat,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'adoption du Budget Supplémentaire 2021 arrêté en dépenses et en recettes à 20 385 477,29 € en fonctionnement et à 31 178 511,77 € en investissement, ainsi qu'il suit :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	21 377 679.55	14 434 384.29
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	9 800 832.22	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		16 744 127.48
=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	31 178 511.77	31 178 511.77

	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	20 385 477.29	
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
002 Résultat de fonctionnement reporté(1)		20 385 477.29
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	20 385 477.29	20 385 477.29

TOTAL DU BUDGET (4)	51 563 989.06	51 563 989.06
----------------------------	----------------------	----------------------

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE





REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE... (2)

Numéro SIRET : 28972005400013

POSTE COMPTABLE : PAIERIE TERRITORIALE

M.52

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL ODE (4)

ANNEE : **2021**

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L.5721- du CGCT, ...)

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Rayer la mention inutile.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 17/05/2021

Demande effectuée le 17/05/2021 19:31:21

SOMMAIRE

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
- C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble du budget par section
- A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses
- A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes
- A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses
- A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes
- B1 - Balance générale - Dépenses
- B2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes
- A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en progr
- A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA
- A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programm
- A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une
- A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris d
- A2 - Equipements non départementaux
- A3 - Dépenses financières
- A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux
- A4.2 - Recettes RMI / RSA
- A4.3 - Recettes financières
- A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

- A1 - Vue d'ensemble
- A1/01 - Opérations non ventilées
- A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)
- A1/1 - Fonction 1
- A1/2 - Fonction 2
- A1/3 - Fonction 3
- A1/4 - Fonction 4
- A1/5 - Fonction 5
- A1/6 - Fonction 6
- A1/7 - Fonction 7
- A1/8 - Fonction 8
- A1/9 - Fonction 9

B - Eléments du bilan

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B2 - Méthodes utilisées
- B3 - Etat des provisions
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts
- B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

C - Engagements hors bilan

- C1.1 - Etat des emprunts garantis
- C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

C3 - Etat des contrats de crédit-bail

C4 - Etat des contrats de PPP

C5 - Etat des autres engagements donnés

C6 - Etat des engagements reçus

C7 - Situation des autorisations de programme

C8 - Situation des autorisations d'engagement

C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel

D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire

D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement

D3.1 - Liste des organismes de regroupement

D3.2 - Liste des établissements publics créés

D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annex

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux

E2 - Arrêté et signatures



amme d'équipement

e d'équipement

autorisation de programme

lans une autorisation de programme

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m2 de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Il s'agit du potentiel financier définis à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R.3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de répartition et la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières - ratios -		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital /recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N

(4) Pour les syndics mixtes, seules ces données sont à renseigner.

⌚ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) pour la section d'investissement
- (2) les programmes d'équipement
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	9 876 402.43	14 180 140.94	32 825 866.26	A1 37 129 604.77
Investissement	3 529 302.07	1 870 304.92	(1) 18 403 124.63	A2 16 744 127.48
Fonctionnement	6 347 100.36	12 309 836.02	(2) 14 422 741.63	A3 20 385 477.29

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire

(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I+II 9 800 832.22	III+IV	B1 -9 800 832.22
Investissement	I 9 800 832.22	III	B2 -9 800 832.22
Fonctionnement	II	IV	B3

RESULTAT CUMULE = (A)+(B)(1)		
TOTAL	A1+B1	27 328 772.55
Investissement	A2+B2	6 943 295.26
Fonctionnement	A3+B3	20 385 477.29

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./Art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I) 9 800 832.22
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	17 205.22
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVET LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	17 205.22
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	8 206 673.00
204111	BIENS MOBILERS, MATERIEL ET ETUDES	10 000.00
204112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	367 500.00
204141	BIENS MOBILERS, MATERIEL ET ETUDES	268 350.00
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 331 613.00
204143	PROJETS D'INFRASTRURES D'INTERET NATIONAL	2 079 267.00
2041781	BIENS MOBILERS, MATERIEL ET ETUDES	9 800.00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	95 143.00
20423	PROJETS D'INFRASTRUTURES D'INTERET NATIONAL	45 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	6 009.62
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	6 009.62
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	1 570 944.38
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 570 944.38
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL(3)	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES(3)	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(3)	
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap./Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
73	IMPOTS ET TAXES	
731	IMPOSITIONS DIRECTES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS(3)	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE(3)	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES(3)	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	21 377 679.55	14 434 384.29
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	9 800 832.22	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		16 744 127.48
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	31 178 511.77	31 178 511.77

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	20 385 477.29	
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté(1)		20 385 477.29
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	20 385 477.29	20 385 477.29
	TOTAL DU BUDGET (4)	51 563 989.06	51 563 989.06

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	21 377 679.55		21 377 679.55		14 434 384.29	14 434 384.29
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 951 093.00	14 434 384.29	20 385 477.29			
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	27 328 772.55	14 434 384.29	41 763 156.84		14 434 384.29	14 434 384.29

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (8)	30 000.00	17 205.22	50 000.00	50 000.00	97 205.22
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(y compris programmes) (8)	4 210 269.00	8 206 673.00	21 050 000.00	21 050 000.00	33 466 942.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(y compris programmes) (8)	124 000.00	6 009.62	77 679.55	77 679.55	207 689.17
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(y compris programmes) (4)(8)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(y compris programmes) (8)	200 000.00	1 570 944.38	200 000.00	200 000.00	1 970 944.38
Total des dépenses d'équipement		4 564 269.00	9 800 832.22	21 377 679.55	21 377 679.55	35 742 780.77
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (8)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (8)					
020	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses financières						
45...1	Total des opé.pour compte de tiers(6)					
Total des dépenses réelles d'investissement		4 564 269.00	9 800 832.22	21 377 679.55	21 377 679.55	35 742 780.77
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		4 564 269.00	9 800 832.22	21 377 679.55	21 377 679.55	35 742 780.77
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						35 742 780.77

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (11)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (4)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (11)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (11)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (11)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)(11)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (11)					
Total des recettes d'équipement						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)					
138	AUTRES SUBVENT. INVEST NON TRANSF (11)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (11)					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Total des recettes financières						
45...2	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
Total des recettes réelles d'investissement						

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (9)	2 657 331.00		14 434 384.29	14 434 384.29	17 091 715.29
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (9)	1 906 938.00				1 906 938.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 564 269.00		14 434 384.29	14 434 384.29	18 998 653.29

TOTAL	4 564 269.00		14 434 384.29	14 434 384.29	18 998 653.29
--------------	---------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						16 744 127.48

						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						35 742 780.77

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	18 998 653.29
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	2 344 600.00		2 836 700.00	2 836 700.00	5 181 300.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (5)	1 900 000.00		200 000.00	200 000.00	2 100 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(sauf 6586) (5)	1 441 131.00		2 369 393.00	2 369 393.00	3 810 524.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		5 685 731.00		5 406 093.00	5 406 093.00	11 091 824.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (5)	15 000.00		545 000.00	545 000.00	560 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 700 731.00		5 951 093.00	5 951 093.00	11 651 824.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 657 331.00		14 434 384.29	14 434 384.29	17 091 715.29
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 906 938.00				1 906 938.00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 564 269.00		14 434 384.29	14 434 384.29	18 998 653.29
TOTAL		10 265 000.00		20 385 477.29	20 385 477.29	30 650 477.29
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						30 650 477.29

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votes lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (6)	5 000.00				5 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 000.00				1 000.00
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	9 535 000.00				9 535 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (6)	722 000.00				722 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (6)	1 000.00				1 000.00
Total des recettes de gestion courante		10 264 000.00				10 264 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (6)	1 000.00				1 000.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (6)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 265 000.00				10 265 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (4)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		10 265 000.00				10 265 000.00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						20 385 477.29
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						30 650 477.29

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	18 998 653.29	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.
---	----------------------	--

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.
(6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (7)			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18 COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (5)			
TOTAL DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT			
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(3)(7)	97 205.22		97 205.22
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (3)(7)	33 466 942.00		33 466 942.00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)(7)	207 689.17		207 689.17
22 IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(7)(6)			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS (3)(7)	1 970 944.38		1 970 944.38
010 REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018 R.S.A.			
26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (7)			
28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
3... STOCKS ET EN-COURS			
198 NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS			
45 TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
481 CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
020 DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total	35 742 780.77		35 742 780.77

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 742 780.77
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL (8)	5 181 300.00		5 181 300.00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (8)	2 100 000.00		2 100 000.00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS			
015 REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016 ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017 R.S.A.			
60 ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (8)	3 810 524.00		3 810 524.00
6586 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66 CHARGES FINANCIERES			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (8)	560 000.00		560 000.00
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS (8)		1 906 938.00	1 906 938.00
022 DEPENSES IMPREVUES			
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 091 715.29	17 091 715.29
Dépenses de fonctionnement - Total	11 651 824.00	18 998 653.29	30 650 477.29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 650 477.29
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Hors chapitres programmés.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES(sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (4)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)(5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)			
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018	R.S.A.			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 906 938.00	1 906 938.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (3)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 091 715.29	17 091 715.29
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Recettes d'investissement - Total			18 998 653.29	18 998 653.29
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				16 744 127.48
				+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				35 742 780.77

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (7)	5 000.00		5 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)(ou déstockage)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	9 535 000.00		9 535 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (7)	722 000.00		722 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (7)	1 000.00		1 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	1 000.00		1 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (7)			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
72	TRAVAUX EN REGIE			
Recettes de fonctionnement - Total		10 264 000.00		10 264 000.00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				20 385 477.29
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				30 649 477.29

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3)	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL
	I	II		III			IV=I+II+III
TOTAL	4 564 269.00	9 800 832.22	21 377 679.55	21 377 679.55		31 178 511.77	35 742 780.77
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	354 000.00	1 594 159.22	327 679.55	327 679.55		1 921 838.77	2 275 838.77
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	354 000.00	1 594 159.22	327 679.55	327 679.55		1 921 838.77	2 275 838.77
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III-A1.5)							
- 010 Revénu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)							
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)							
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	4 210 269.00	8 206 673.00	21 050 000.00	21 050 000.00		29 256 673.00	33 466 942.00
Dépenses financières (détail en III-A3)							
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)							
040 Opérations ordre transfert entre sections(détail en III-A6)							
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)							

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)

Total des dépenses d'investissement cumulées

35 742 780.77

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3)	TOTAL
	I	II		III	IV = I+II+III
TOTAL	4 564 269.00		14 434 384.29	14 434 384.29	18 998 653.29
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux(détail en III-A4.1)					
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)					
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)					
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)					
Recettes financières (détail en III-A4.3)(sauf 1068)					
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections(détail en III-A6)	1 906 938.00				1 906 938.00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)					
021 Virement de la section de fonctionnement	2 657 331.00		14 434 384.29	14 434 384.29	17 091 715.29

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	16 744 127.48
--	---------------

Affectation au compte 1068 (5)	
--------------------------------	--

Total des recettes d'investissement cumulées	35 742 780.77
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(4)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
	TOTAL	354 000.00	1 594 159.22	327 679.55	327 679.55		1 921 838.77
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	30 000.00	17 205.22	50 000.00	50 000.00		67 205.22
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVET LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	30 000.00	17 205.22	50 000.00	50 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	124 000.00	6 009.62	77 679.55	77 679.55		83 689.17
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS						
2157	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10 000.00		10 000.00	10 000.00		
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.						
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 000.00		20 000.00	20 000.00		
	MATERIEL DE TRANSPORT						
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	25 000.00	6 009.62	20 000.00	20 000.00		
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	5 000.00		5 000.00	5 000.00		
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	1 000.00					
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000.00		22 679.55	22 679.55		
	AUTRES						
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	200 000.00	1 570 944.38	200 000.00	200 000.00		1 770 944.38
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	200 000.00	1 570 944.38	200 000.00	200 000.00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est pas à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votes lors de la présente délibération, hors RAR.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(4)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est pas à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votes lors de la présente délibération, hors RAR.

RSA DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(4)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	R.S.A.						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est pas à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votes lors de la présente délibération, hors RAR.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX - VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL							

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :...

LIBELLE :...

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	RAR N-1(2)	Proposition du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES			a		b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap./ Art.(1)	Libellé	RAR N-1(2)	Proposition du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d
13	Subvention d'investissement (sauf 138)			
...				
16	Emprunts et dettes assimilées (5)			
...				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(4)			
...				
21	Immobilisations corporelles(4)			
...				
22	Immobilisations reçues en affectation(4)			
...				
23	Immobilisations en cours(4)			
...				

Solde = (c+d)-(a+b)(3)	
------------------------	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) La colonne du RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.5

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	RAR N-1(2)	Proposition du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES			a		b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap./ Art.(1)	Libellé	RAR N-1(2)	Proposition du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d
13	Subvention d'investissement (sauf 138)			
...				
16	Emprunts et dettes assimilées (5)			
...				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)			
...				
21	Immobilisations corporelles (4)			
...				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)			
...				
23	Immobilisations en cours (4)			
...				

Solde = (c+d)-(a+b)(3)	
-------------------------------	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) La colonne du RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX - DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (4)	4 210 269.00	8 206 673.00	21 050 000.00	21 050 000.00
204111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		10 000.00		
204112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		367 500.00		
204121	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES			900 000.00	900 000.00
204122	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			4 900 000.00	4 900 000.00
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	500 000.00	268 350.00	400 000.00	400 000.00
204141	BIENS MOBILERS, MATERIEL ET ETUDES		5 331 613.00	2 400 000.00	2 400 000.00
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	3 710 269.00	2 079 267.00	6 150 000.00	6 150 000.00
204143	PROJETS D'INFRASTRURES D'INTERET NATIONAL		9 800.00		
204178	BIENS MOBILERS, MATERIEL ET ETUDES			1 100 000.00	1 100 000.00
204181	BIENS MOBILERS, MATERIEL ET ETUDES			2 500 000.00	2 500 000.00
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			900 000.00	900 000.00
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		95 143.00	900 000.00	900 000.00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		45 000.00	900 000.00	900 000.00
20423	PROJETS D'INFRASTRUTURES D'INTERET NATIONAL				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES TOTALES				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT - Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL				
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (5)				
20	Immobilisations incorporelles (4)				
204	Subventions d'équipement versées (4)				
21	Immobilisations corporelles (4)				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours (4)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RMI/RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

RECETTES RSA

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
018	R.S.A.				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
138	Autres subventions d'invest. non transf.				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits de cessions d'immobilisations				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (2)	Libellé	RAR N-1(4)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (2)(3)			
	TOTAL RECETTES (2)(3)			

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

(4) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)			
040	RECETTES (2)	1 906 938.00		
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	13 500.00		
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	81 524.00		
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	860.00		
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	68 453.00		
2804141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	56 873.00		
2804142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	714 520.00		
2804143	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	694 761.00		
2804152	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 896.00		
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	3 412.00		
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 408.00		
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET EUDES	12 558.00		
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	140 815.00		
280423	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETS NATIONAL	49 718.00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES	12 340.00		
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 334.00		
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS	998.00		
28157	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 378.00		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	6 958.00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	8 442.00		
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	17 292.00		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 466.00		
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	1 394.00		
28188	AUTRES	38.00		

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
041	<i>DEPENSES (2)</i>			
041	<i>RECETTES (2)</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	RAR N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL IV=I+II+III
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		10 265 000.00		20 385 477.29	20 385 477.29		20 385 477.29	30 650 477.29
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	2 344 600.00		2 836 700.00	2 836 700.00		2 836 700.00	5 181 300.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (5)	1 900 000.00		200 000.00	200 000.00		200 000.00	2 100 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION							
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)							
017	R.S.A.							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (5)	1 441 131.00		2 369 393.00	2 369 393.00		2 369 393.00	3 810 524.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (5)	15 000.00		545 000.00	545 000.00		545 000.00	560 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (5)							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 657 331.00		14 434 384.29	14 434 384.29		14 434 384.29	17 091 715.29
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 906 938.00						1 906 938.00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES							

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 30 650 477.29

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		10 265 000.00				10 265 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 000.00				1 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	9 535 000.00				9 535 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (5)	722 000.00				722 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (5)	1 000.00				1 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)	5 000.00				5 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)	1 000.00				1 000.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (5)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					
R002 Résultat reporté ou anticipé (4)						20 385 477.29
Total des recettes de fonctionnement cumulées						30 650 477.29

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE					B1
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX					
Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	2 344 600.00		2 836 700.00	2 836 700.00
6041	ACHAT D'ETUDES			650 000.00	650 000.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 200.00			
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	8 800.00			
60622	CARBURANTS	6 000.00			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 000.00			
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	30 000.00		40 000.00	40 000.00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	8 000.00		20 000.00	20 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 000.00			
60661	MEDICAMENTS	300.00			
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	300.00			
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	160 000.00			
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	50 000.00		20 000.00	20 000.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	30 000.00			
6135	LOCATIONS MOBILIERES	12 364.00			
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	5 000.00			
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	1 000.00			
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS			15 000.00	15 000.00
615221	ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS PUBLICS	5 000.00		5 000.00	5 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	10 000.00			
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	500.00			
6156	MAINTENANCE	18 000.00		10 000.00	10 000.00
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	9 500.00			
6168	AUTRES ASSURANCES	2 000.00			
617	ETUDES ET RECHERCHES	1 196 336.00		1 567 200.00	1 567 200.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	10 000.00		10 000.00	10 000.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	64 100.00		30 000.00	30 000.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	43 000.00		20 000.00	20 000.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	65 000.00		20 000.00	20 000.00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS				
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	1 000.00			
6228	DIVERS	100 000.00		250 000.00	250 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	90 000.00		20 000.00	20 000.00
6232	FETES ET CEREMONIES	12 000.00		10 000.00	10 000.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	70 000.00		20 000.00	20 000.00
6234	RECEPTIONS	2 000.00			
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	80 000.00		60 000.00	60 000.00
6238	DIVERS	150 000.00		35 000.00	35 000.00
6241	TRANSPORT DE BIENS				
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE	5 000.00			
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	6 000.00			
6248	DIVERS	1 500.00			
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	10 000.00			
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	1 000.00			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 500.00		3 500.00	3 500.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	22 000.00			
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200.00			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	7 000.00		1 000.00	1 000.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	7 500.00			
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	5 000.00			
6288	AUTRES	15 000.00		30 000.00	30 000.00
63512	TAXES FONCIERES	1 000.00			
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE				
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	2 000.00			
6358	AUTRES DROITS	500.00			
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	8 000.00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (4)(5)	1 900 000.00		200 000.00	200 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT				
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	16 500.00			
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	110.00			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	803 000.00		100 000.00	100 000.00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	5 500.00			
64113	NBI	14 300.00			
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	217 220.00		30 000.00	30 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE	407 000.00		70 000.00	70 000.00
64136	INDEMNITES LIEES A LA PERTE D'EMPLOI				
6414	PERSONNEL REMUNERE A LA VACCATION				
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	5 500.00			
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	214 500.00			
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	203 500.00			
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL				
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL				
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	550.00			
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	4 400.00			
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	220.00			
6474	VERSEMENTS AUX OEUVRES SOCIALES				
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE				
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES				
6488	AUTRES CHARGES	7 700.00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (5)	1 441 131.00		2 369 393.00	2 369 393.00
6532	FRAIS DE MISSIONS ET DE DEPLACEMENT	5 000.00			
6535	FORMATION				
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	26 000.00			
6562	PARTICIPATIONS AU TITRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	88 731.00			
6568	AUTRES PARTICIPATIONS	307 000.00			
65731	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A L'ETAT	20 000.00		50 000.00	50 000.00
65732	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A LA REGION			250 000.00	250 000.00
65734	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	720 000.00		933 000.00	933 000.00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS	144 000.00		200 000.00	200 000.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	128 400.00		936 393.00	936 393.00
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	2 000.00			
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS				
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	5 685 731.00		5 406 093.00	5 406 093.00
	A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	CHARGES FINANCIERES(B)				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)(5)	15 000.00		545 000.00	545 000.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES			10 000.00	10 000.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION			15 000.00	15 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000.00		500 000.00	500 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00		20 000.00	20 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(D)(5)				
022	DEPENSES IMPREVUES(E)				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E	5 700 731.00		5 951 093.00	5 951 093.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 657 331.00		14 434 384.29	14 434 384.29
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 906 938.00			
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 906 938.00			
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (4)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 564 269.00		14 434 384.29	14 434 384.29
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 265 000.00		20 385 477.29	20 385 477.29

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 650 477.29
---	---------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 000.00			
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR DES TIERS	1 000.00			
73	IMPOTS ET TAXES	9 535 000.00			
737811	REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU	2 325 000.00			
737812	REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU	5 700 000.00			
7378122	REDEVANCE POUR POLLUTIONS DIFFUSES	150 000.00			
737813	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE	1 360 000.00			
731	IMPOSITIONS DIRECTES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	722 000.00			
74718	AUTRES	682 000.00			
7472	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS				
7474	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNES				
74772	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FEDER	30 000.00			
74788	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	10 000.00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)	1 000.00			
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 000.00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)	5 000.00			
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
	TOTAL GESTION DES SERVICES	10 264 000.00			
	(A) = (70+73+731+74+75+013+015+016+017)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	
Compensation	
Montant net	

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	PRODUITS FINANCIERS (B)				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)(5)	1 000.00			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION				
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000.00			
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)(5)				
	TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D	10 265 000.00			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)				
043	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 265 000.00			

R002 RESULTAT REPORTE	20 385 477.29
-----------------------	---------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 650 477.29
---	---------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1
Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	4 PREVENTION MEDICO- SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Dépenses réelles		327 679.55					
- Equipements départementaux		327 679.55					
- Equipements non départx (c/204)							
- Opérations financières							
Dépenses d'ordre							
Total dépenses de l'exercice		327 679.55					
RAR N-1 et reports		1 594 159.22					
Total cumulé dépenses d'investissement		1 921 838.77					
RECETTES							
Total recettes de l'exercice	31 178 511.77						
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes d'investissement	31 178 511.77						
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	14 954 384.29	729 500.00					
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses de fonctionnement	14 954 384.29	729 500.00					
RECETTES							
Total recettes de l'exercice	20 385 477.29						
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes de fonctionnement	20 385 477.29						

[illegible]

IV - ANNEXES								IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								A1
Art.	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	4 PREVENTION MEDICO-SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
(1)								
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses d'investissement			1 921 838.77					
Dépenses réelles			1 921 838.77					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES							
205	BREVETS LICENCES MARQUES		67 205.22					
215	PROCEDES DROITS ET VAL		10 000.00					
218			73 689.17					
231			1 770 944.38					
Dépenses d'ordre								
Opérations d'ordre entre section								
Opérations patrimoniales								
RECETTES								
Total recettes d'investissement		31 178 511.77						
Recettes réelles		16 744 127.48						
001	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	16 744 127.48						
Recettes d'ordre		14 434 384.29						
Opérations d'ordre entre section		14 434 384.29						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 434 384.29						
Opérations patrimoniales								
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses de fonctionnement		14 954 384.29	729 500.00					
Dépenses réelles		520 000.00	729 500.00					
604	ACHATS NON STOCKES DE MATIRES ET FOURNITURES		40 000.00					
606	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES							
611	ENTRETIEN ET REPARATIONS		30 000.00					
615	ETUDES ET RECHERCHES							
617	DIVERS		30 000.00					
618								

IV - ANNEXES									IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE									A1

Art.		6-4	5-5	5-6	6	7	8	9	TOTAL
(1)	Libellé	REVENU MINIMUM D'INSERTION	PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.)		RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	TRANSPORTS	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	

INVESTISSEMENT

DEPENSES									
Total dépenses d'investissement					28 068 523.00	1 188 150.00			31 178 511.77
Dépenses réelles					28 068 523.00	1 188 150.00			31 178 511.77
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				28 068 523.00	1 188 150.00			29 256 673.00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES								67 205.22
215	BREVETS LICENCES MARQUES								10 000.00
218	PROCEDES DROITS ET VAL								73 689.17
231									1 770 944.38
Dépenses d'ordre									
Opérations d'ordre entre section									
Opérations patrimoniales									

RECETTES

Total recettes d'investissement									31 178 511.77
Recettes réelles									16 744 127.48
001	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE								16 744 127.48
Recettes d'ordre									14 434 384.29
Opérations d'ordre entre section									14 434 384.29
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								14 434 384.29
Opérations patrimoniales									

FONCTIONNEMENT

DEPENSES									
Total dépenses de fonctionnement					1 650 000.00	3 051 593.00			20 385 477.29
Dépenses réelles					1 650 000.00	3 051 593.00			5 951 093.00
604					500 000.00	150 000.00			650 000.00
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES					20 000.00			60 000.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES					20 000.00			20 000.00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS								30 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES				450 000.00	1 117 200.00			1 567 200.00
618	DIVERS					50 000.00			80 000.00

IV - ANNEXES								IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								A1
Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	4 PREVENTION MEDICO-SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		250 000.00					
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES		120 000.00					
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		3 500.00					
628	DIVERS		31 000.00					
6411	REMUNERATION PRINCIPALE		130 000.00					
6413	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE		70 000.00					
657			25 000.00					
671								
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	500 000.00						
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000.00						
<i>Dépenses d'ordre</i>		14 434 384.29						
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		14 434 384.29						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 434 384.29						
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>								
RECETTES								
Total recettes de fonctionnement		20 385 477.29						
Recettes réelles		20 385 477.29						
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	20 385 477.29						
<i>Recettes d'ordre</i>								
<i>Opérations d'ordre entre section</i>								
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>								

IV - ANNEXES									IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE									A1
Art.		5-4	5-5	5-6	6	7	8	9	TOTAL
(1)	Libellé	REVENU MINIMUM D'INSERTION	PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.)		RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	TRANSPORTS	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES								250 000.00
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES					25 000.00			145 000.00
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS								3 500.00
628	DIVERS								31 000.00
6411	REMUNERATION PRINCIPALE								130 000.00
6413	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE								70 000.00
657					700 000.00	1 669 393.00			2 369 393.00
671									25 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS								500 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES								20 000.00
<i>Dépenses d'ordre</i>									14 434 384.29
<i>Opérations d'ordre entre section</i>									14 434 384.29
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								14 434 384.29
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>									
RECETTES									
Total recettes de fonctionnement									20 385 477.29
Recettes réelles									20 385 477.29
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								20 385 477.29
<i>Recettes d'ordre</i>									
<i>Opérations d'ordre entre section</i>									
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>									

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT		
Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	
	Dépenses réelles	
	Dépenses d'ordre	
040	Opérations ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	RECETTES	31 178 511.77
	Recettes réelles	16 744 127.48
001	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	16 744 127.48
	Recettes d'ordre	14 434 384.29
021	Virement de la section de fonctionnement	14 434 384.29
040	Opérations ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	14 954 384.29
	Dépenses réelles	520 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	500 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000.00
	Dépenses d'ordre	14 434 384.29
023	Virement à la section d'investissement	14 434 384.29
042	Opérations ordre transfert entre sections	
043	Opérations ordre intérieur de la section	
	RECETTES	20 385 477.29
	Recettes réelles	20 385 477.29
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	20 385 477.29
	Recettes d'ordre	
042	Opérations ordre transfert entre sections	
043	Opérations ordre intérieur de la section	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

Fonction 0 - SERVICES GENERAUX (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	202 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE (AUTRES MOYENS GENERAUX)	21 ASSEMBLEE LOCALE	23 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	4 COOPERATION DECENTRALISEE		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41	48	
	DEPENSES REELLES	327 679.55					327 679.55
	Equipements départementaux	327 679.55					327 679.55
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	50 000.00					50 000.00
215	BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES	10 000.00					10 000.00
218	DROITS ET VAL	67 679.55					67 679.55
231		200 000.00					200 000.00
	Equipements non départementaux (c/204)						
	RECETTES REELLES						

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 ASSEMBLEE LOCALE	23 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	4 COOPERATION DECENTRALISEE		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE (PERSONNEL NON	202 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE (AUTRES MOYENS			41	48	
	DEPENSES REELLES	240 000.00	399 500.00		90 000.00			729 500.00
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	20 000.00	20 000.00					40 000.00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		30 000.00					30 000.00
618	DIVERS		10 000.00		20 000.00			30 000.00
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		250 000.00					250 000.00
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES	10 000.00	40 000.00		70 000.00			120 000.00
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		3 500.00					3 500.00
628	DIVERS		31 000.00					31 000.00
6411	REMUNERATION PRINCIPALE	130 000.00						130 000.00
6413	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	70 000.00						70 000.00
671		10 000.00	15 000.00					25 000.00
	RECETTES REELLES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

Fonction 1 - SECURITE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 GENDARMERIE, POLICE, SECURITE, JUSTICE	2 INCENDIE ET SECOURS	8 AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 GENDARMERIE, POLICE, SECURITE, JUSTICE	2 INCENDIE ET SECOURS	8 AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	
				21 COLLEGES	22 LYCEES
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	
				21 COLLEGES	22 LYCEES
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE		
			11 ACTIVITES ARTISTIQUES ET NON CULTURELLE	12 PATRIMOINE	13 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE		
			11 ACTIVITES ARTISTIQUES ET NON CULTURELLE	12 PATRIMOINE	13 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé			2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO- EDUCATIVE 2) ET LOISIRS	TOTAL DE LA FONCTION
		14 MUSEES	15 SERVICES D'ARCHIVES			
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé			2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO- EDUCATIVE 2) ET LOISIRS	TOTAL DE LA FONCTION
		14 MUSEES	15 SERVICES D'ARCHIVES			
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

Fonction 4 - PREVENTION MEDICO-SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 P.M.I. ET PLANIFICATION FAMILIALE	2 PREVENTION ET EDUCATION POUR LA SANTE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 P.M.I. ET PLANIFICATION FAMILIALE	2 PREVENTION ET EDUCATION POUR LA SANTE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FAMILLE ET ENFANCE	2 PERSONNES HANDICAPEES
	DEPENSES REELLES			
	Equipements départementaux			
	Equipements non départementaux (c/204)			
	RECETTES REELLES			

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FAMILLE ET ENFANCE	2 PERSONNES HANDICAPEES
	DEPENSES REELLES			
	RECETTES REELLES			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

3 PERSONNES AGEES			8 AUTRES INTERVENTIONS SOCIALES	TOTAL DE LA FONCTION
31	32	38		

FONCTIONNEMENT

3 PERSONNES AGEES			8 AUTRES INTERVENTIONS SOCIALES	TOTAL DE LA FONCTION
31	32	38		

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 - REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	1 INSERTION SOCIALE	2 SANTE	3 LOGEMENT	4 INSERTION PROFESSIONNE LLE	5 EVALUATION DES DEPENSES ENGAGEES
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	1 INSERTION SOCIALE	2 SANTE	3 LOGEMENT	4 INSERTION PROFESSIONNE LLE	5 EVALUATION DES DEPENSES ENGAGEES
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	6 DEPENSES DE STRUCTURE	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES			
	Equipements départementaux			
	Equipements non départementaux (c/204)			
	RECETTES REELLES			

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	6 DEPENSES DE STRUCTURE	7 AUTRES DEPENSES AU TITRE DU R.M.I.		8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
			71	72		
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

Fonction 5-5 - PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 APA A DOMICILE	2 APA VERSEE AU BENEFICIAIRE EN ETABLISSEMENT	3 APA VERSEE A L'ETABLISSEMENT	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 - (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	1	2	3	4
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	1	2	3	4
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	5	6	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	5	6	7	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 EAUX ET ASSAINISSEMENT	2 ROUTES ET VOIRIE		
				21 RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL	22 VIABILITE HIVERNALE ET ALEAS CLIMATIQUES	28
	DEPENSES REELLES		20 150 000.00			
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)		20 150 000.00			
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 EAUX ET ASSAINISSEMENT	2 ROUTES ET VOIRIE		
				21 RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL	22 VIABILITE HIVERNALE ET ALEAS CLIMATIQUES	28
	DEPENSES REELLES		1 650 000.00			
604	ETUDES ET RECHERCHES		500 000.00			
617			450 000.00			
657			700 000.00			
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIRES	4 INFRASTRUCTURES FLUVIALES, MARITIMES ET PORTUAIRES	8 AUTRES RESEAUX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				20 150 000.00
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				20 150 000.00
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIRES	4 INFRASTRUCTURES FLUVIALES, MARITIMES ET PORTUAIRES	8 AUTRES RESEAUX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				1 650 000.00
604	ETUDES ET RECHERCHES				500 000.00
617					450 000.00
657					700 000.00
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

Fonction 7 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	2 LOGEMENT	3 ENVIRONNEMENT		4 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL	TOTAL DE LA FONCTION
					31 ACTIONS EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS	38 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DU MILIEU NATUREL		
	DEPENSES REELLES					900 000.00		900 000.00
	Equipements départementaux							
	Equipements non départementaux (c/204)					900 000.00		900 000.00
	RECETTES REELLES							

FOCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	2 LOGEMENT	3 ENVIRONNEMENT		4 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL	TOTAL DE LA FONCTION
					31 ACTIONS EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS	38 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DU MILIEU NATUREL		
	DEPENSES REELLES					3 051 593.00		3 051 593.00
604	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES					150 000.00		150 000.00
606	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES					20 000.00		20 000.00
611	ETUDES ET RECHERCHES					20 000.00		20 000.00
617	DIVERS					1 117 200.00		1 117 200.00
618	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES					50 000.00		50 000.00
623						25 000.00		25 000.00
657						1 669 393.00		1 669 393.00
	RECETTES REELLES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 - TRANSPORTS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS SCOLAIRES	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS	
				21 ROUTIER	22 FERROVIAIRE
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS SCOLAIRES	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS	
				21 ROUTIER	22 FERROVIAIRE
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 TRANSPORTS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS			8 AUTRES	TOTAL DE LA FONCTION
		23 MARITIME	24 FLUVIAL	25		
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS			8 AUTRES	TOTAL DE LA FONCTION
		23 MARITIME	24 FLUVIAL	25		
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 STRUCTURES D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMEN T ECONOMIQUE	2 AGRICULTURE ET PECHE	
				21 LABORATOIRE DEPARTEMENTA L	28
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 STRUCTURES D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMEN T ECONOMIQUE	2 AGRICULTURE ET PECHE	
				21 LABORATOIRE DEPARTEMENTA L	28
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANNAT	4 DEVELOPPEMEN T TOURISTIQUE	5 MAINTIEN ET DEVELOPPEMEN T DES SERVICES PUBLICS NON DEPARTEMENTA UX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANNAT	4 DEVELOPPEMEN T TOURISTIQUE	5 MAINTIEN ET DEVELOPPEMEN T DES SERVICES PUBLICS NON DEPARTEMENTA UX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B				
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres		9 800 832.22		9 800 832.22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 564 269.00	14 434 384.29	14 434 384.29
	Ressources propres externes de l'année (a)			
	Ressources propres internes de l'année (b)	4 564 269.00	14 434 384.29	14 434 384.29
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	13 500.00		
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	81 524.00		
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	860.00		
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	68 453.00		
2804141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	56 873.00		
2804142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	714 520.00		
2804143	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	694 761.00		
2804152	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 896.00		
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	3 412.00		
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 408.00		
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	12 558.00		
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	140 815.00		
280423	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETS NATIONAL	49 718.00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES	12 340.00		
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 334.00		
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS	998.00		
28157	AMORTISSEMENT DES IMMOBILITÉS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 378.00		
28181	INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DIVERS	6 958.00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	8 442.00		
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	17 292.00		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 466.00		
28185	MATERIEL DE TÉLÉPHONIE	1 394.00		
28188	AUTRES	38.00		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement	2 657 331.00	14 434 384.29	14 434 384.29

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001 de l'exercice(4)	Affectation R0168 de l'exercice précédent(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	18 998 653.29		16 744 127.48		35 742 780.77

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	9 800 832.22
Ressources propres disponibles (VIII)	35 742 780.77
Solde (IX = VIII-IV)(4)	+25 941 948.55

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au delà de 2022)
Dépenses	25 490 000.00		25 490 000.00	10 694 532.71	3 940 000.00		10 855 467.29
AXE1 2019 2 CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE POUR UNE INTERVENTION CIBLEE	50 000.00		50 000.00				50 000.00
AXE2 2019 3 RENFORCER LA GOUVERNANCE DE BASSIN	600 000.00		600 000.00				600 000.00
AXE3 2019 8 SATISFAIRE LES USAGES DE L EAU	8 330 000.00		8 330 000.00	5 423 861.71	2 000 000.00		906 138.29
AXE4 2019 2 LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS	13 638 000.00		13 638 000.00	4 545 221.00	1 940 000.00		7 152 779.00
AXE5 2019 1 RESTAURER PRESERVER ET VALORISER	2 872 000.00		2 872 000.00	725 450.00			2 146 550.00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021	Restes à financer de l'exercice 2022	Restes à financer (exercices au delà de 2022)
Dépenses	12 415 000.00		12 415 000.00	2 846 683.00	250 000.00		9 318 317.00
AXE1 2019 1 CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE	7 640 000.00		7 640 000.00	1 676 663.00			5 963 337.00
AXE2 2019 2 RENFORCER LA GOUVERNANCE DE BASSIN	3 275 000.00		3 275 000.00	757 020.00			2 517 980.00
AXE3 2019 7 SATISFAIRE LES USAGES DE L EAU	300 000.00		300 000.00	75 000.00			225 000.00
AXE4 2019 1 LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS	800 000.00		800 000.00	143 000.00	250 000.00		407 000.00
AXE5 2019 2 RESTAURER PRESERVER ET VALORISER	400 000.00		400 000.00	195 000.00			205 000.00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E1

Nombre de membres en exercice.

Nombre de membres présents.

Nombre de suffrages exprimés.

VOTES : Pour.

Contre.

Abstentions.

Date de convocation :/...../.....

Présenté par (1)

A le

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session

A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil général, Conseil syndical,...).

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice... 19
 Nombre de membres présents... 12
 Nombre de suffrages exprimés... 12
 VOTES : Pour... 12
 Contre... 0
 Abstentions... 0

Date de convocation : 20 MAI 2021

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

24 JUIN 2021

Présenté par le Président

A Fort de France, le 28 mai 2021

Délibéré par Le Conseil d'Administration (2), réuni en session

A Fort de France, le 28 mai 2021

Les membres du Conseil d'Administration (2) de l'Office de l'Eau de Martinique,

Mme Maryse PLANTIN (CTM)	Mme Marie-France TOULON (CTM)
M. David ZOBDA (CTM)	Mme Nadine RENARD (CTM)
M. Arnaud RENE-CORAIL (CAESM)	M. Jean-Baptiste ROTSSEN (CAP NORD)
M. Christian PALIN (CAP NORD)	M. Marcelin NADEAU (CAP NORD)
M. Luc JOUYE de GRANDMAISON (CACEM)	M. Jean-Michel MAURIN (DEAL)
M. Guillaume VISCARDI (Directeur du Conservatoire Botanique)	M. Éric BELLEMARE (AFOC)
M. Jean- Maurice MONTEZUME (Pêcheurs en eau douce)	M. Alex PAVIOT (Chambre d'Agriculture)
Mme Arlette VIRASSAMY (APNE)	M. Jérôme VIGUIER (ARSI)
Mme Marie Jeanne TOULON (ASSAUPAMAR)	Mme Sophie BOUYER (DAAF)
M. Claude LISE (Président de l'ODE)	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

A Fort de France, le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil général, Conseil syndical,...).



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/042

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : LANCEMENT DE L'APPEL A PROJET POUR LA MISE EN PLACE DE MOUILLAGES ECOLOGIQUE POUR LES SOCIO-PROFESSIONNELS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le Code l'Environnement, partie législative, titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et article L.213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,
- **VU** l'arrêté ministériel du 25 avril 2017 fixant la liste des coraux protégés en Guadeloupe en Martinique et à Saint Martin,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 25 Juin 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à lancer un appel à projet pour la mise en place de mouillages écologiques pour les professionnels d'activités de plongée et d'excursion en mer,
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'Office De L'Eau au titre de cet appel à projet à hauteur 60% par projet retenu et pour une enveloppe maximale cumulée de 100 000 € pour l'ensemble des projets,
- De signer les conventions subséquentes,
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 204 nature 2042 du budget de l'Office De l'Eau.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/043

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : LANCEMENT D'UN MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR L'ELABORATION DU 4^{ème} PLAN PLURIANNUEL D'INTERVENTION DE L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le Code l'Environnement, partie législative, titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et article L.213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 25 Juin 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à lancer un marché de prestations intellectuelles pour l'élaboration du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention de l'ODE,
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'Office De L'Eau au titre de la prestation à hauteur de 120 000 €,
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 611 du budget de l'Office De l'Eau.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/044

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : LANCEMENT DE MARCHÉ POUR L'ETUDE STRATEGIQUE D'ADAPTATION DE L'ODE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à engager un marché public pour la réalisation de cartes de vulnérabilité par masse d'eau du Territoire ainsi qu'un module de formation sur l'adaptation aux changements climatiques pour les agents ODE.
- D'arrêter le montant maximal du marché à 50 000 €.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/045

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE L'EAU ET LA DEAL POUR LE PROGRAMME D'ACTIONS D'INTERÊT COMMUN (PAIC)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 24-07-2017/055 du 24 juillet 2017 adoptant le projet de convention entre la DEAL Martinique et l'Office de l'eau Martinique

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'adopter le Programme d'Action d'Intérêt Commun (PAIC) entre l'ODE et la DEAL pour l'année 2021, tel qu'annexé à la présente

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/046

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2021-2023 ENTRE LE PARC NATUREL MARIN DE MARTINIQUE ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS D'INTERET COMMUN (PAIC) 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par une convention cadre le partenariat avec le Parc Naturel Marin de Martinique pour la période 2021-2023.
- D'adopter le programme d'actions d'intérêt commun au titre de l'année 2021 tel que présenté.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/047

Date de publication : 1^{er} JUIL. 2021

Objet : CONVENTION 2021-2023 ENTRE L'OFFICE DE L'EAU GUADELOUPE (OE 971) ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE 972)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par convention le partenariat avec l'Office de l'Eau Guadeloupe pour la période 2021-2023.
- D'adopter le programme d'actions commun tel que présenté.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/048

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : CONVENTION 2021-2023 ENTRE L'ASSOCIATION ASSOMER ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par convention le partenariat 2021-2023 avec l'association ASSOMER.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2021 à hauteur de 14 985,95€ TTC pour un montant total projet de 35 552,00 € TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 6574 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude HSE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/049

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2023 ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE (CACEM) POUR LE COMPTE DU CONTRAT DE LA GRANDE BAIE MARTINIQUE ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) – VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération N° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la convention cadre de partenariat n°066-05-2019 entre l'Office De l'Eau Martinique et la CACEM pour la période 2019-2023,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la programmation 2021 par avenant à la convention 2019-2023 avec la CACEM pour le compte du Contrat de la Grande Baie Martinique.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2021 à hauteur de 161 855,58€ TTC pour un montant total projet de 391 574,15€ TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65734 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/050

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : CONVENTION 2021-2023 ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE (CAP NORD) POUR LE COMPTE DU CONTRAT RIVIERE DU GALION ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) - VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser par convention le partenariat 2021-2023 avec CAP NORD pour le compte du Contrat Rivière du Galion
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2021 à hauteur de 55 000,00€ TTC pour un montant total projet de 113 230,00 € TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65734 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/051

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : AVENANT N°2 A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2019-2023 ENTRE L'IFREMER ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) – VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération N° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la convention cadre de partenariat n°066-05-2019 entre l'Office De l'Eau Martinique et la CACEM pour la période 2019-2023,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la programmation 2021 par avenant à la convention 2019-2023 avec l'IFREMER. Des conventions d'application seront établies pour chacune des actions programmées.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2021 à hauteur de 109 767,00€ TTC pour un montant total projet de 315 162,00€ TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65738 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LIÉ



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/052

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : AVENANT N°6 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2017-2022 ENTRE LE PARC NATUREL REGIONAL (PNRM), L'OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) ET L'OFFICE DE L'EAU MARTINIQUE (ODE) – VOTE DE LA PROGRAMMATION 2021 DU PNRM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération N° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la convention de partenariat n° 030-10-2017 entre le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), l'Office National des Forêts (ONF) et l'Office De l'Eau Martinique (ODE) pour la période 2017-2022,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/006 adoptant le projet de programmation 2021 de l'Office National des Forêts dans le cadre de la convention de partenariat n° 030-10-2017,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser la programmation 2021 par avenant à la convention 2017-2022 avec l'ONF et le PNRM dans le cadre de leur partenariat tripartite institutionnel.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2021 du PNRM à hauteur de 130 500,00€ TTC pour un montant total projet de 899 464,00€ TTC. La programmation 2021 de l'ONF a été votée en janvier 2021.
- D'imputer les dépenses correspondantes au chapitre 65 nature 6568, et au chapitre 204 nature 20418 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/053

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : CONTRACTUALISATION D'UN PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE L'EAU ET LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le Code l'Environnement, partie législative, titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.c donnant possibilité aux offices de l'eau « la programmation et le financement d'actions et de travaux » et article L.213-14 alinéa I relatif au « programme pluriannuel d'intervention » des offices de l'eau,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** l'arrêté ministériel du 25 avril 2017 fixant la liste des coraux protégés en Guadeloupe en Martinique et à Saint Martin,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 25 Juin 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à conclure une convention de partenariat entre l'Office De l'Eau Martinique et la Chambre de Métiers et d'Artisanat de Martinique pour la période 2021-2024,
- D'adopter le programme d'action au titre des années 2021 et 2022 pour un montant maximal de participation de l'Office De L'Eau de 442 000 €, tel qu'annexé à la présente
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65738 et au chapitre 204 nature 20418 du budget de l'Office De l'Eau.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/054

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : CONVENTION ENTRE L'ODE ET LE BRGM POUR L'ETUDE DE « MODELISATION DES FLUX DE POLLUTION DANS LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE »

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le Code l'Environnement, partie législative, titre 1er du livre II, les articles L. 213-13 alinéa I.a donnant pour mission aux offices de l'eau « L'étude et le suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages »,
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 25 Juin 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à conclure une convention avec le BRGM portant sur l'étude de modélisation des flux de pollution dans la baie de Fort-de-France,
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'Office De L'Eau au titre de cette étude à hauteur de 15 000 €,
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/055

Date de publication : 1^{er} JUL. 2021

Objet : VOTE DU PROJET DE CO-FINANCEMENT DE LA THESE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES « L'EAU ENTRE LIENS ET RUPTURES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES DANS LES CARAÏBES : LE CAS DE LA GESTION DE L'EAU EN MARTINIQUE »

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération N° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention financière de recherche avec l'ENS/ CNRS de Lyon et l'Université des Antilles dans le cadre du projet de co-financement de la thèse sciences humaines et sociales « l'eau entre liens et ruptures socio-environnementales dans les caraïbes : le cas de la gestion de l'eau en Martinique »
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE dans le cadre de ce projet à hauteur de 39 712,00€ TTC pour un montant total projet de 109 136,00€ TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/056

Date de publication : 1^{er} JUIL. 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A CAP NORD DANS LE CADRE DE LA MISE A NIVEAU DE L'AUTOSURVEILLANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUPERIEUR OU EGAL A 2000 EH ET SUIVI DES MILIEUX DES RECEPTEURS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 9 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **200 000,00 €** à **CAP NORD** pour la réalisation de l'opération suivante :

Mise à niveau de l'autosurveillance des systèmes d'assainissement collectif supérieur ou égal à 2000 EH et suivi des milieux des récepteurs

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2041 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **18 JUIN 2021**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/057

Date de publication :

11 JUIL. 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A EPLEFPA DU ROBERT DANS LE CADRE DU PROJET
« BIOVISIOECO »

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 28 janvier 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **1 320,00 €** à **EPLEFPA DU ROBERT** pour la réalisation de l'opération suivante :

BIOVISIOECO

- De rattacher cette subvention à la fiche action **1.A « Améliorer les connaissances et optimiser les suivis de la ressource en eau et des milieux aquatiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10

Extrait n° CA 28-05-2021/058

Date de publication : 1^{er} JUIN 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A OZANAM DANS LE CADRE DU DEMANTELEMENT ET REMPLACEMENT DE LA STEP DE LA RESIDENCE "CHAPELLE" PAR UN FILTRE PLANTE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 19 février 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **200 000,00 €** à **OZANAM** pour la réalisation de l'opération suivante :

Démantèlement et remplacement de la STEP de la Résidence "Chapelle" par un filtre planté

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.B « Mettre à niveau l'assainissement non-collectif et pérenniser son fonctionnement »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **10 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 2042 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/059

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°09-012 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR L'EXTENSION DE LA STEP DE GROS-RAISIN A SAINTE-LUCE TRANCHE 2

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 035-09, attribuant une subvention initiale d'un montant de 450 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 036-11, attribuant un complément de subvention d'un montant de 450 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 20-04-2018/192 du Conseil d'Administration du 20 avril 2018, prorogeant la durée de la convention de deux ans,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 14 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°3 à la convention n° **09-012** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/060

Date de publication : 1^{er} 1 JUL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°022-07-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DE 6 SITES DE L'ESPACE SUD

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/025 du Conseil d'Administration du 23 mai 2017, attribuant une subvention d'un montant de 20 250,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 14 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°1 **à la convention n° 022-07-2017** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/061

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°005-01-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR LA REHABILITATION DE LA STEP DES ANSES D'ARLET

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 088-14 du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014, attribuant une subvention initiale d'un montant de 1 014 150,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/093 du Conseil d'Administration du 20 octobre 2017, attribuant un complément de subvention d'un montant de 275 850,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 14 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°3 à la convention n° **005-01-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/062

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°09-010 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE POUR LA REHABILITATION DE 9 POSTES DE REFOULEMENT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 033-09 du Conseil d'Administration du 9 octobre 2009, attribuant une subvention initiale d'un montant de 72 430,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 099-12 du Conseil d'Administration du 14 décembre 2012, prorogeant la durée de la convention n°09-010 d'un an,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/091 du Conseil d'Administration du 20 octobre 2017, attribuant un complément de subvention d'un montant de 43 926,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 20-04-2018/188 du Conseil d'Administration du 20 avril 2018, prorogeant la durée de la convention n°09-010 de deux ans,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 14 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°3 à la convention n° 09-010 et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/063

Date de publication : 1 JUL 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°039-10-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE POUR MISE EN PLACE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU QUARTIER CANAL A DUCOS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 050-15 du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015, attribuant une subvention initiale d'un montant de 490 609,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/119 du Conseil d'Administration du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 14 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°2 à la convention n° **039-10-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/064

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°046-12-2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR L'ETUDE PREALABLE A LA RESTAURATION, L'AMENAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DU COURS D'EAU SUR LA COMMUNE DE RIVIERE-PILOTE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 20-04-2018/185 du Conseil d'Administration du 20 avril 2018, attribuant une subvention d'un montant de 10 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 20 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°1 **à la convention n° 046-12-2018** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/065

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°045-12-2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR LA RESTAURATION DES COURS D'EAU ET DE MANGROVE SUR LA COMMUNE DE DUCOS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 20-04-2018/184 du Conseil d'Administration du 20 avril 2018, attribuant une subvention d'un montant de 15 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 20 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°1 **à la convention n° 045-12-2018** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

18 JUIN 2021

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

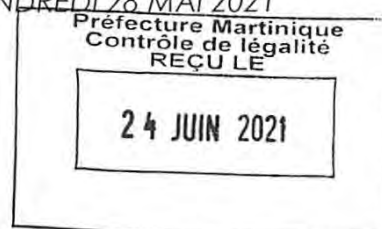
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/066

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°037-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA REHABILITATION DES RESERVOIRS D'EAU POTABLE : TRANCHE 2

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 01-10-2018/268 du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2018, attribuant une subvention d'un montant de 180 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 26 mai 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **de deux ans**, à compter de la date de signature de l'avenant n°1 **à la convention n° 037-02-2019** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/067

Date de publication : 1^{er} 1^{er} JUIL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°043-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA REHABILITATION DE LA STEP DU LORRAIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 01-10-2018/274 du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2018, attribuant une subvention initiale d'un montant de 300 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 26 mai 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **de deux ans**, à compter de la date de signature de l'avenant n°1 **à la convention n° 043-02-2019** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/068

Date de publication : 1 JUL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°050-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE MODERNISATION DES OUVRAGES DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 13-11-2018/288 du Conseil d'Administration du 13 novembre 2018, attribuant une subvention initiale d'un montant de 560 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 26 mai 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°1 **à la convention n° 050-02-2019** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/069

Date de publication : 1 JUL 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°035-12-2016 PORTANT ATTRIBUTION A E COMPAGNIE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE DESHYDRATATION DES BOUES D'ASSAINISSEMENT DANS LE SUD DE LA MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 099-16 du Conseil d'Administration du 30 novembre 2016, attribuant une subvention initiale d'un montant de 45 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 20-09-2019/101 du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019, prorogeant la durée de la convention d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 3 mai 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°2 **à la convention n° 035-12-2016** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/070

Date de publication : 01 JUL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°041-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI POUR L'AUTOMATISATION DU RESEAU SOUS VIDE DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE : TRANCHE 3

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,

- **VU** la délibération n° CA 01-10-2018/272 du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2018, attribuant une subvention initiale d'un montant de 1 000 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 22 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°1 **à la convention n° 041-02-2019** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 28 MAI 2021

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 20/05/2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 11

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 10



Extrait n° CA 28-05-2021/071

Date de publication : 1 JUIL. 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°038-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI POUR LE RENOUVELLEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE QUARTIER RIVIERE L'OR ET L'ALIMENTATION A PARTIR DU RESERVOIR DE RODATE DE LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE : TRANCHE 2

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Maryse PALNTIN), Nadine RENARD, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Marie-France EMONIDE (représentant Jérôme VIGUIER), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arnaud RENE-CORAIL, Arlette VIRASSAMY, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA, Sophie BOUYER, Marie-Jeanne TOULON

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 01-10-2018/269 du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2018, attribuant une subvention initiale d'un montant de 271 793,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 22 avril 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 4 mai 2021,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant n°1 **à la convention n° 038-02-2019** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 JUIN 2021



Le Président

Claude LISE